

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 16 Avril 2021 – 18h00
Salle de la Mairie

PROCES-VERBAL

Présents : Mmes Josiane DESBORDES ; Aurore BOISTARD Anne CROIZARD ; Justine MALMANCHE ; Marie-Jeanne LE TALLEC ; Mrs Jean-Claude BUISSON ; Jean-Pierre DUDOUIT ; Florian GATARD ; Joël ROUSSEAU.

Absents excusés : Mrs Stéphane BRANTHOME ; Pierre-Henri GUIGNARD

Monsieur Stéphane BRANTHOME a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BUISSON
Monsieur Pierre-Henri GUIGNARD a donné pouvoir à Madame Aurore BOISTARD

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

Monsieur Florian GATARD a été désigné secrétaire de séance.

1 – Affectations des résultats 2020 :

Budget annexe assainissement – Fonctionnement :

Résultat 2020 : + 25 305.91 €
Résultat antérieur reporté : + 8 429.11 €

Soit un excédent global de fonctionnement de : + 33 735.02 €

Budget annexe assainissement – Investissement :

Résultat 2020 : + 63 256.38 €
Résultat antérieur reporté : + 62 365.22 €

Soit un excédent global d'investissement de : + 125 621.60 €

Monsieur le Maire propose les affectations suivantes : 63 256.38 € au compte 002 en report de fonctionnement.

Accord unanime des membres du conseil municipal.

Budget commune – Fonctionnement :

Résultat 2020 : + 20 572.48 €
Résultat antérieur reporté : + 107 143.92 €

Soit un excédent global de fonctionnement de : + 127 716.40 €

Budget commune – Investissement :

Résultat 2020 : - 31 264.19 €
Résultat antérieur reporté : + 36 879.55 €
Restes à réaliser : - 12 996.93 €

Soit un déficit global d'investissement de : - 7 378. 60 €

Monsieur le Maire propose les affectations suivantes : 7 378.60 € au compte 1068 et 120 334.83 € au compte 002.

Accord unanime des membres du conseil municipal.

2 – Vote des taux d'imposition 2021 :

Monsieur le Maire expose que compte tenu de la réforme, le Département ne perçoit plus de taxe sur le foncier bâti. Ce taux est additionné à celui de la Commune, qui si ce système l'avantage de plus de 10 000.00 €, se voit appliquer un coefficient correcteur et reverse le montant issu de ce calcul à l'Etat. La Commune d'Abzac se trouve dans ce cas, et doit reverser 51 629.00€.

Il donne connaissance des bases 2021 et propose de reconduire les 3 taux 2020 :

- Taxe foncier bâti : 11.01 % (33.90% en additionnant le taux de 22.89% précédemment prélevé par le Département)
- Taxe foncier non bâti : 47.85%
- Contribution Foncière des Entreprises : 19.79%

Accord unanime des membres présents.

3 – Vote des subventions 2021:

Monsieur le Maire propose d'inscrire les montants de subvention suivants, au Budget Primitif commune 2021 :

ASSOCIATIONS	2021
Société de Chasse	155,00 €
Société de pêche gardon abzacais	155,00 €
Les Amis de Médiathèque d'Abzac	155,00 €
Union Sportive Abzac	900,00 €
Confrérie saints Lucius et Emerite	- €
Association touche à tout	155,00 €
Anciens Combattants	155,00 €
Club de l'amitié	310,00 €
Etang du Sérail	155,00 €
Cross abzacais	- €
ADMR	200,00 €
Epicerie sociale Confolens	155,00 €
Ted 16 GDS	300,00 €
Resto du cœur	50,00 €
Groupement intercommunal de défense	60,00 €
Grande famille Confolentaise	50,00 €
Association des Donneurs de sang du Confolentais	50,00 €
AGEF TEMPO	550,00 €
ADAPEI de la Charente	250,00 €
CAUE	74,00 €
TOTAL	3 879,00 €

Madame Marie-Jeanne LE TALLEC souhaiterait connaître les bilans financiers de chaque association.

Monsieur Joël ROUSSEAU expose que 2020 a été une année particulière et suggère de voir si certaines associations ont des difficultés financières liées au contexte sanitaire.

Monsieur Jean-Pierre DUDOUIT donne connaissance des animations annuelles de chaque association

communale.

Madame Josiane DESBORDES aimerait qu'à l'avenir, les subventions communales soient octroyées en fonction des activités et associations.

Monsieur le Maire confirme que les comptes des associations seront demandés en 2022.

Accord unanime des membres présents pour verser les montants proposés ci-dessus.

4 – Vote des tarifs assainissement 2021 :

Monsieur le Maire rappelle les tarifs assainissement 2020 :

- Taxe de traitement : 2.00 € H.T. par m³
- Taxe de modernisation du réseau : 0.15 € le m³
- Abonnement annuel : 143.72 € H.T.

Monsieur le Maire expose que concernant la taxe de modernisation des réseaux, le taux est fixé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne à 0.15 € H.T. le m³ pour les factures émises en 2021, qu'elle que soit la période de consommation.

Accord unanime des membres présents pour appliquer en 2021 les tarifs proposés ci-dessus.

Madame Josiane DESBORDES pense que si l'évolution du budget assainissement se confirme sur le long terme, le tarif de l'abonnement pourra être revu à la baisse.

6 – Vote du Budget Primitif Annexe Assainissement 2021 :

Monsieur le Maire donne connaissance des propositions d'inscriptions budgétaires par chapitre :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	INTITULE	B.P. 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
011	Charges à caractère général	3 000,00 €	1 279,50 €	3 900,00 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	- €	- €	1 500,00 €
014	Atténuation des charges	2 000,00 €	- €	- €
022	Dépenses imprévues	129,11 €	- €	535,02 €
65	Autres frais gestion courante	8 000,00 €	0,81 €	1 500,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €	- €	1 000,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement		14 129,11 €	1 280,31 €	8 435,02 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	25 000,00 €		55 000,00 €
TOTAL DEPENSES		39 129,11 €	1 280,31 €	63 435,02 €

RECETTES

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
70	Vente de produits, prestations de service	30 700,00 €	27 806,31 €	29 700,00 €
75	Autres produits de gestion courante		- €	
77	Produits exceptionnels		0,91 €	
002	Résultat reporté	8 429,11 €	- €	33 735,02 €
Recettes réelles de fonctionnement		39 129,11 €	27 807,22 €	63 435,02 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	- €	- €	
TOTAL RECETTES		39 129,11 €	27 807,22 €	63 435,02 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - INVESTISSEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
020	Dépenses imprévues	1 071,32 €		1 621,70 €
21	Immobilisations corporelles	25 000,00 €	8 450,00 €	121 000,00 €
23	Immobilisations en cours	135 000,00 €	2 000,00 €	58 000,00 €
Dépenses réelles d'investissement		161 071,32 €	10 450,00 €	180 621,70 €
041	Opérations patrimoniales	25 000,00 €		- €
TOTAL DEPENSES		186 071,32 €	10 450,00 €	180 621,70 €

RECETTES

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
13	Subventions d'investissement	73 706,00 €	73 706,38 €	- €
001	Excédent reporté	62 365,32 €	- €	125 621,70 €
Recettes réelles d'investissement		136 071,32 €	73 706,38 €	125 621,70 €
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	25 000,00 €		55 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	25 000,00 €		
TOTAL RECETTES		186 071,32 €	73 706,38 €	180 621,70 €

Accord unanime du conseil municipal avec ces propositions.

7 – Vote du Budget Primitif Commune 2021.

Monsieur le Maire donne connaissance des propositions par chapitre.

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2021 BUDGET COMMUNE - FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
011	Charges à caractère général	135 000,00 €	108 430,71 €	137 300,00 €
012	Charges de personnel et assimilés	151 700,00 €	136 034,18 €	154 000,00 €
014	Reversement FNGIR	12 443,00 €	12 443,00 €	64 072,00 €
022	Dépenses imprévues	814,92 €		3 591,83 €
65	Autres frais gestion courante	65 750,00 €	56 552,11 €	66 500,00 €
66	Charges financières	5 000,00 €	4 757,97 €	4 300,00 €
67	Charges exceptionnelles	900,00 €	0,00 €	1 000,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement		371 607,92 €	318 217,97 €	430 763,83 €
023	Virement section d'investissement	70 000,00 €		85 000,00 €
TOTAL DEPENSES		441 607,92 €	318 217,97 €	515 763,83 €

RECETTES

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
013	Atténuation des charges		1 489,27 €	1 000,00 €
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	15 000,00 €	14 296,00 €	15 000,00 €
73	Impôts et taxes	172 402,00 €	160 528,00 €	212 228,00 €
74	Dotations subventions et participations	141 062,00 €	156 388,91 €	159 001,00 €
75	Produits de gestion courante	6 000,00 €	5 940,61 €	5 950,00 €
76	Produits financiers		1,58 €	
77	Produits exceptionnels	- €	146,08 €	2 250,00 €
Recettes réelles de fonctionnement		334 464,00 €	338 790,45 €	395 429,00 €
002	Excédent reporté	107 143,92 €	107 143,92 €	120 334,83 €
TOTAL RECETTES		441 607,92 €	445 934,37 €	515 763,83 €

BUDGET COMMUNE - INVESTISSEMENT**DEPENSES**

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
16	Capital des emprunts	32 550,00 €	32 529,03 €	33 000,00 €
20	Concessions et droits similaires	3 450,00 €	2 419,20 €	11 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	52 820,69 €	2 673,60 €	24 996,93 €
23	Immobilisations en cours	17 400,00 €	9 987,61 €	27 000,00 €
020	Dépenses imprévues	658,86 €		2 000,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement		106 879,55 €	47 609,44 €	97 996,93 €
TOTAL DEPENSES		106 879,55 €	47 609,44 €	97 996,93 €

RECETTES

CHAPITRE	INTITULE	BP 2020	REALISE 2020	B.P. 2021
021	Virement de la section de fonctionnement	70 000,00 €		85 000,00 €
10	Dotations, fonds divers	- €	16 345,25 €	7 381,57 €
Recettes réelles de fonctionnement		- €	16 345,25 €	92 381,57 €
001	Excédent reporté	36 879,55 €	36 879,55 €	5 615,36 €
TOTAL RECETTES		106 879,55 €	53 224,80 €	97 996,93 €

Accord unanime des membres du conseil municipal.

8 – Délibération interdisant le passage des camions + de 19 tonnes sur la RD 99 :

Monsieur le Maire donne connaissance du compte rendu de sa rencontre avec l'Agence Départementale d'Aménagement (ADA). Lors du comptage réalisé en février 2020 sur la RD 99, la moyenne journalière des

+ de 3.5 t fréquentant cet axe est de 35 à une vitesse moyenne de 51 km/h. L'ADA propose de limiter le trafic sur cet axe en interdisant la circulation des camions de + de 19 t sachant que l'interdire aux + de 3,5 t pénaliserait une entreprise locale.

Accord unanime des membres du conseil municipal pour mettre en place cette interdiction.

Suite à la pétition des habitants de « Chardat », un radar pédagogique a été installé. De son côté, l'ADA va effectuer des relevés de vitesse à l'entrée du village côté Oradour et dans le centre du village.

Madame Marie-Jeanne LE TALLEC pense qu'il faudrait aussi faire quelque chose pour la RD 729 afin de faire baisser la vitesse dans le bourg.

9 – Questions et informations diverses :

SIVOS BOREALL : Monsieur le Maire informe que le SIVOS est aux bords de l'implosion suite à la décision de supprimer une classe. Finalement c'est une classe de Lesterps qui va fermer à la rentrée 2021. D'autre part, le rectorat envisage un regroupement avec d'autres communes.

Commission Aménagement-PLUI- Embellissement- Sécurité :

Madame Marie-Jeanne LE TALLEC donne connaissance du compte rendu annexé au présent PV.

La commission propose :

- L'installation de 2 gros pots de fleurs pour empêcher le stationnement ainsi que de bornes de propreté canine sous les halles.
- La pratique du fauchage différencié. Monsieur Jean-Pierre DUDOUIT pense que c'est dangereux sur les petites routes.
- L'organisation d'une journée de ramassage des déchets en bordure des routes

Madame Aurore BOISTARD propose la réalisation d'hôtels à insectes.

Concernant les décorations de Noël les devis sont à l'étude.

Feu d'artifice : l'idée est abandonnée.

Les élections régionales et départementales : auront lieu les 20 et 27 juin dans la salle des fêtes.

Séance levée à 20 h 00